



Intervenant : Bruno BOULOC

Durée, date et horaires :

- 1 jour – 9h30/17h30
- 24 octobre 2023

Tarif Adhérent : 150 € HT
(180 € TTC)

Tarif Non Adhérent : 150 € HT
(180 € TTC)

Prise en charge FAF – OPCO possible.

Contact Cynthia : 0562167354
c.roulez@cgamp.asso.fr

Modalités :

- En présentiel
- CGA MP Toulouse
- Nombre de participants mini : 4

Public concerné :

- Dirigeant d'entreprises adhérentes au CGA MP, leur associé, leur conjoint, leurs salariés
- Dirigeant d'entreprises non adhérentes au CGA MP, leurs salariés

Pré-requis :

Être titulaire d'un certificat SST en fin de validité : dernier recyclage (MAC SST) ou formation initiale datant de 24 mois.

Inscriptions :

- 30 jours avant le début de la formation si prise en charge par votre OPCO ou FAF

Contact :

Sophie Douhet
s.douhet@cgamp.asso.fr
Tél. : 05 62 16 73 54
Mob. : 06 12 25 12 78

**CENTRE DE GESTION
AGRÉÉ MIDI-PYRÉNÉES**
13, avenue Jean Gonord
31 500 Toulouse

www.cgamp.asso.fr

N° identification CGA 1 01 310

SIRET 309 172 997 00046

METIER - PROGRAMME DE FORMATION

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – MAC SST

Objectifs pédagogiques

- **Maintien des compétences :** le sauveteur secouriste du travail devra avoir les connaissances gestuelles face à une victime accidentée et promouvoir la prévention dans sa société.
- **Conserver son certificat SST valide**

CONTENU

- Tour de table du vécu des stagiaires en matière de secourisme,
 - Révision des gestes d'urgences*
 - Evaluation à partir d'accident du travail simulé permettant d'évaluer le comportement du SST par rapport au comportement et gestes attendus.
 - Actualisation de la formation par rapport aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.
- *Selon les recommandations

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de nombreuses applications pratiques
- Supports théoriques sur vidéoprojecteur
- Démonstrations par le formateur SST
- Exercices d'apprentissage de chaque stagiaire
- Formateur formé et certifié INRS et à jour de MAC

Évaluation

EPREUVES CERTIFICATIVES * :

- Mise en place d'un scénario
- Evaluation par le formateur des compétences et des actions mises en œuvre par le stagiaire.

*Selon les recommandations de l'INRS

VALIDATION :

Attestation de réussite à l'issue de la formation pour les candidats ayant validé l'examen et certificat SST (valide 24 mois, soumis à recyclage MAC SST tous les 2 ans)

Suivi

Feuilles d'émargement – Attestation de fin de formation individuelle
Questionnaire stagiaire

Accessibilité

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre aux besoins spécifiques lié à votre handicap.

